

LA GRANGE A DIMES DE CHAUZANAUD A SAVIGNAC-LES-EGLISES (DORDOGNE) :

ETUDE ARCHITECTURALE D'UNE GRANGE A NEF ET BAS-COTES DU XVII^e SIECLE

par Christian Lassure et François Véber

En visitant le hameau de Chauzanaud, l'un des auteurs eut son attention attirée par la morphologie d'une ancienne grange, vaste bâtière surbaissée couverte en tuiles-canal et à façade en pignon, réminiscente d'un bâtiment de forme similaire qu'il avait étudié en Charente peu auparavant (1). Il devait s'agir vraisemblablement d'un bâtiment à nef et bas-côtés délimités par une double file de poteaux. Cela fut confirmé par la visite de l'intérieur, et décision fut prise de procéder à un relevé architectural détaillé étant donné le caractère inédit du bâtiment - et en particulier de sa charpente - en Dordogne.

1/ LOCALISATION, IMPLANTATION, APPELLATION

L'édifice se dresse au lieu dit Chauzanaud sur la commune de Savignac-les-Eglises (Dordogne), son pignon-façade regardant la route traversant le lieudit.

Pour rattraper la déclivité du terrain, le gouttereau gauche a une élévation plus grande que le gouttereau droit (si l'on se place face au pignon-façade). Une ruelle étroite ou "androne" courant le long de chaque gouttereau sépare l'édifice des maisons voisines (larg. : env. 1 m); elle obéit aux nécessités d'une part de l'écoulement des eaux de pluie sur un bâtiment à pignon sur rue et d'autre part d'entretien des gouttereaux et des longs pans.

Localement, l'édifice est connu comme étant "la grange à dîmes". Le propriétaire actuel en est M. Hubert de Prévost.

2/ PLAN, MORPHOLOGIE, ACCES

En plan, l'édifice est un quadrilatère subcarré. Les dimensions extérieures sont 13,30 m en pignon et 14,10 m en gouttereau. Les parois ont pour épaisseur 62 cm en pignon et en gouttereau.

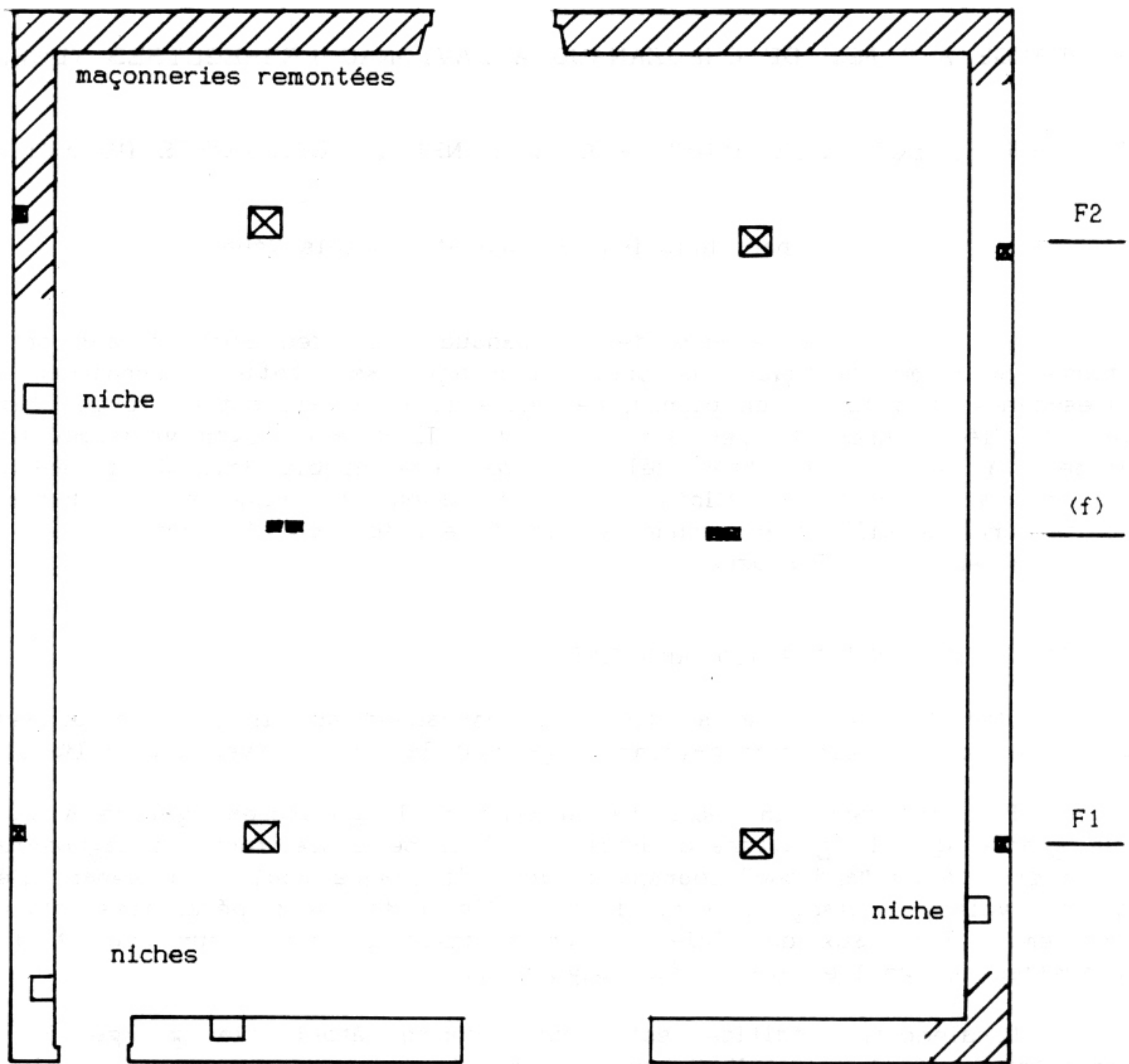
La hauteur du pignon-façade est de 6,72 m, la hauteur du gouttereau gauche, de 3,30 m, celle du gouttereau droit, de 3 m.

Le pignon-façade est percé axialement par une entrée charretière (larg. : 2,50 m, haut. : 2,81 m), coiffée d'un long linteau en bois et fermée par deux vantaux. Le pivot de chaque vantail a son extrémité basse, cerclée d'une virole, qui tourne dans une crapaudine et son extrémité haute engagée dans un creux ménagé en sous-face du linteau bois. Le pignon arrière comporte seulement une porte charretière axiale (larg. : 1,66 m, haut. : 2,14 m), couverte par un linteau bois.

Les gouttereaux sont aveugles, à l'exception de deux minuscules "meurtrières" (cf. infra, détails d'aménagement intérieur).

3/ STRUCTURE PORTEUSE D'ORIGINE

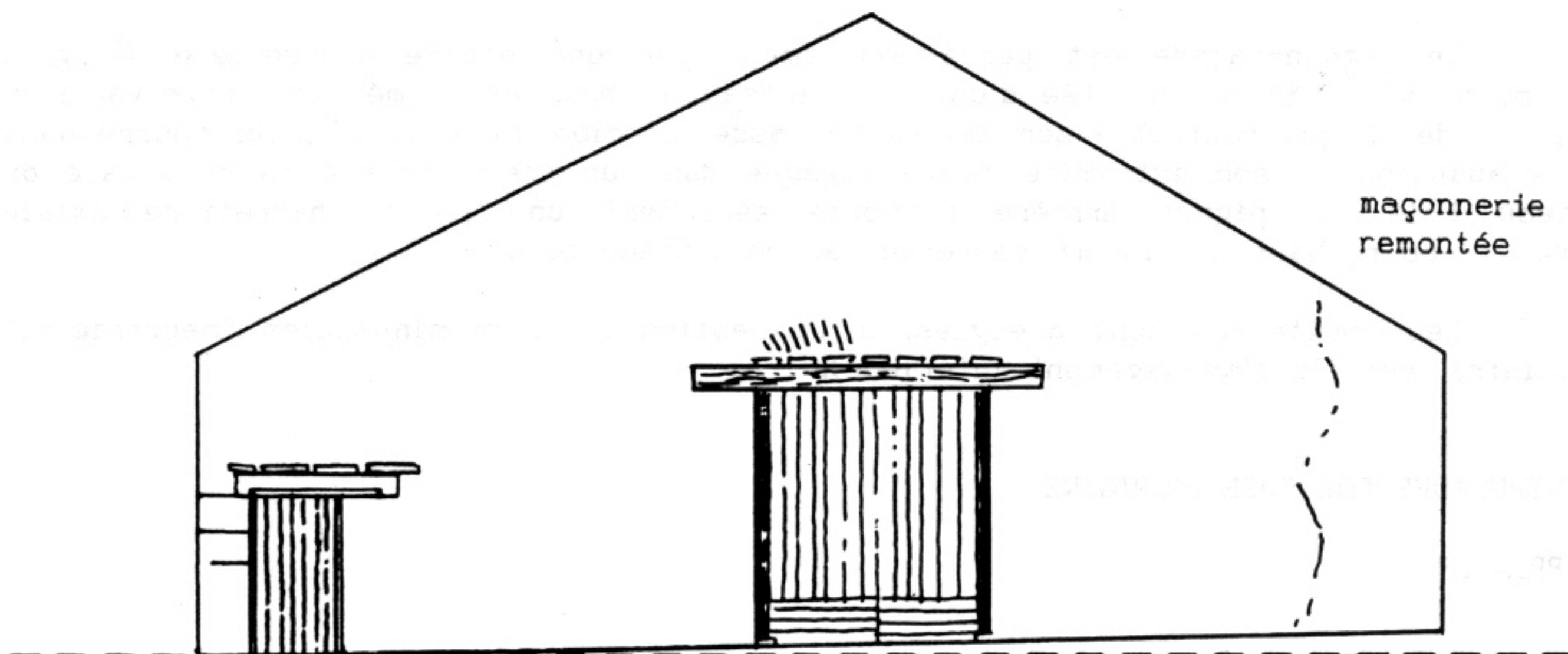
A/ PRINCIPE

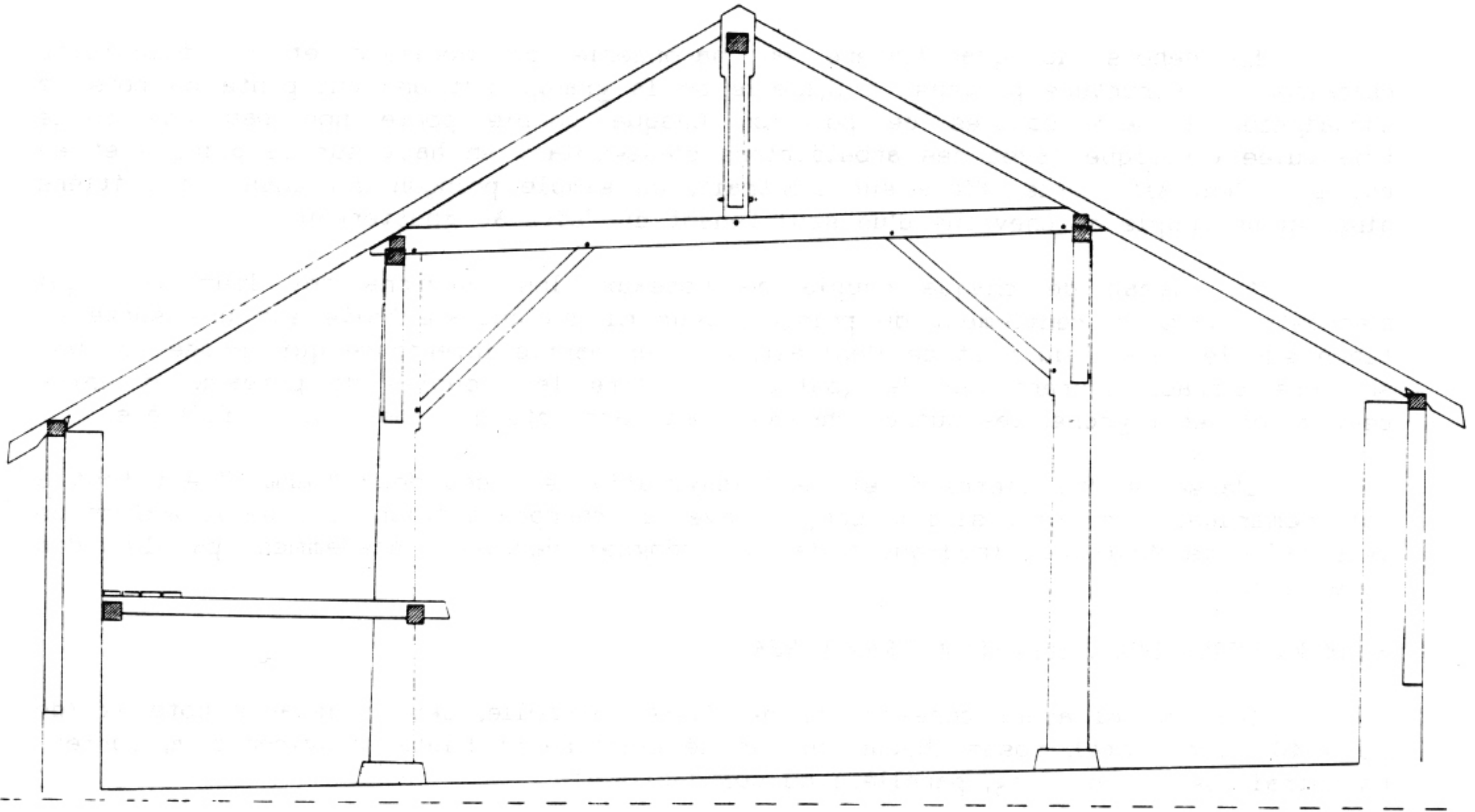


Plan au sol

GRANGE A DIMES
 AU LIEU DIT CHAUZANAUD
 A SAVIGNAC-LES-EGLISES
 (DORDOGNE)
 (E : 1 cm = 1 m)

Elévation du pignon-façade

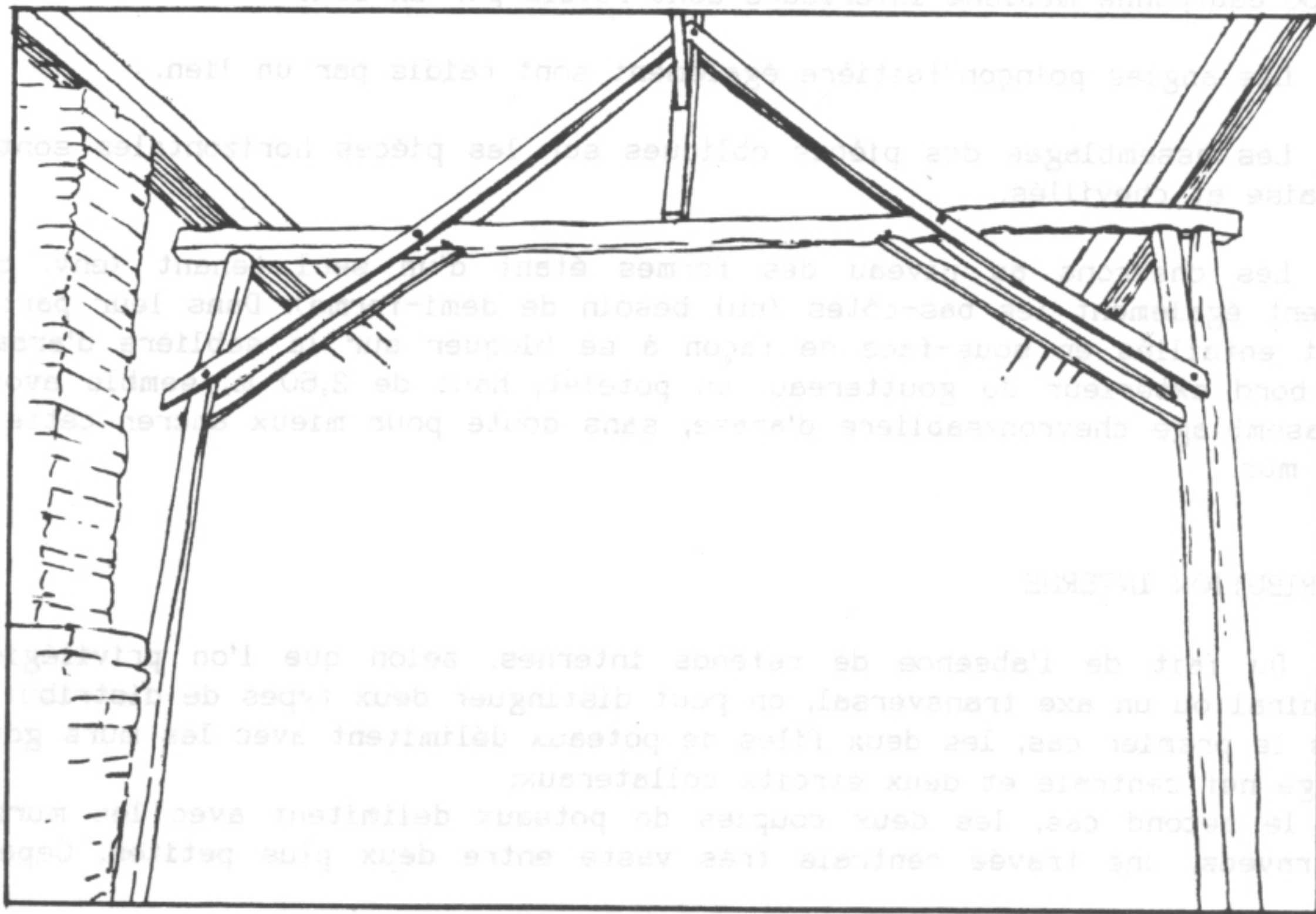




Elévation de la "ferme" sur poteaux en F1
(E : 1 cm = 0,76 m)

GRANGE A DIMES
AU LIEU DIT CHAUZANAUD
A SAVIGNAC-LES- EGLISES
(DORDOGNE)

"Ferme" intermédiaire sur poteaux f
interpolée à mi-chemin des couples avant et arrière



En dehors du quadrilatère en maçonnerie de moellons et de plaquettes calcaires, la structure porteuse originelle de la grange est une charpente en bois de châtaignier à deux couples de poteaux. Chaque couple porte non pas une ferme triangulée classique (avec des arbalétriers s'assemblant en haut sur le poinçon et en bas sur l'entrait), mais, fiché sur l'entrait, un simple poinçon soutenant la faîtière ainsi qu'un couple de chevrons d'un seul tenant du faite au gouttereau.

Au niveau de chaque couple de poteaux, les chevrons ont leur tête qui s'encastre dans un renflement du poinçon, leur milieu qui s'emboîte sur une sorte de tenon sur le dessus du bout de l'entrait, et leur partie inférieure qui repose sur une sablière d'arase courant sur le gouttereau. Entre les couples de poteaux et entre ceux-ci et les pignons, les autres chevrons ont leur tête qui pose sur la faîtière.

L'absence d'arbalétriers et de triangulation sur ces deux "fermes" est tout à fait remarquable, surtout si l'on compare avec la charpente triangulée de la maison de type halle de Montcaret (sud-ouest de la Dordogne), décrite précédemment par l'un des auteurs (2).

B/ DESCRIPTION D'UNE ELEVATION TRANSVERSALE

Sur un sol ayant conservé sa déclivité naturelle, deux puissants poteaux (de 36 à 40 cm de côté), posés chacun sur un dé calcaire et hauts d'environ 5 m, portent un entrait de 7 m de long, parallèle au sol décliné (!).

Sur le milieu de cet entrait, est assemblé un poinçon de 2 m de haut, à la tête renflée. Au centre de celle-ci est engagée la faîtière, et sur le sommet de celle-ci s'encastrent les chevrons (section : 20 x 17 cm). Hauteur cumulée des poteaux et du poinçon : 7,50 m.

Chaque poteau porte également une panne médiane qui passe sous l'entrait. Une deuxième panne, de section moindre, est superposée à la première, de façon à recevoir les chevrons des travées.

Les poteaux sont renflés (en forme de "fût de fusil") dans leur tiers supérieur, à partir du niveau d'où partent aisseliers et liens. Les angles poteau/entrait sont raidis par un aisselier rectiligne (section : 11 x 22 cm). Les angles poteau/panne médiane inférieure sont raidis par un lien.

Les angles poinçon/faîtière également sont raidis par un lien.

Les assemblages des pièces obliques sur les pièces horizontales sont à tenon et mortaise et chevillés.

Les chevrons au niveau des fermes étant d'un seul tenant (env. 8 m), ils recouvrent également les bas-côtés (nul besoin de demi-ferme). Dans leur partie basse, ils sont entaillés en sous-face de façon à se bloquer sur la sablière d'arase située sur le bord extérieur du gouttereau. Un potelet, haut de 2,60 m, semble avoir existé sous l'assemblage chevron/sablière d'arase, sans doute pour mieux ancrer cette dernière dans le mur.

4/ DISTRIBUTION INTERNE

Du fait de l'absence de refends internes, selon que l'on privilégie un axe longitudinal ou un axe transversal, on peut distinguer deux types de distribution :

- dans le premier cas, les deux files de poteaux délimitent avec les murs gouttereaux une large nef centrale et deux étroits collatéraux;
- dans le second cas, les deux couples de poteaux délimitent avec les murs pignons trois travées, une travée centrale très vaste entre deux plus petites. Cependant, la

présence des accès dans les seuls pignons rend la division en nef et bas-côtés plus pertinente.

5/ AVATARS DE L'EDIFICE

Telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous, la grange porte les cicatrices des accidents qu'elle a subis dans sa charpente et sa maçonnerie.

A/ CHARPENTE

Au XIXe siècle, le pignon arrière s'est déversé extérieurement et écroulé. Cet accident semble avoir déséquilibré le cadre central formé par les quatre poteaux, les deux entrails et les deux pannes médianes. Sous l'appel du vide, le poteau de droite du couple arrière (F2) s'est fendu sur tout le tiers supérieur, la même chose survenant au poteau de gauche du couple avant (F1).

Pour remédier à cette situation, le couple arrière a été moisé à l'aide de deux longues traverses boulonnées sur le tiers supérieur des poteaux. En outre, une sorte de "ferme" intermédiaire sur poteaux (f) a été bricolée à mi-chemin des couples avant et arrière. Bâtie de pièces de bois de maigre section, elle triangule les poteaux et le poinçon entre eux à l'aide de moises boulonnées sur la partie haute du poinçon, sur l'entrait et sur la partie haute des poteaux. On note que le poteau de droite est en fait double, que les pannes médianes posent sur l'entrait (et non plus sur le poteau), qu'il n'y a plus de lien raidissant l'angle poteau/panne.

En tenant compte de l'interpolation tardive d'un couple intermédiaire, on obtient le décompte suivant pour le chevonnage :

- entre le couple de chevrons de F1 et le pignon-façade : 3 couples de chevrons simples;
- entre le couple de chevrons de F2 et le pignon arrière : 3 couples de chevrons simples;
- entre le couple de chevrons de F1 et celui de la "ferme" intermédiaire f : 7 couples de chevrons simples;
- entre le couple de chevrons de la "ferme" intermédiaire f et celui de F2 : 7 couples de chevrons.

Au total, 23 couples de chevrons, espacés en moyenne de 50 cm.

B/ MACONNERIE

Le pignon arrière a été entièrement remonté en moellons et plaquettes calcaires, les nombreuses pierres saillantes visibles marquant l'emploi de boutisses parpaignes pour renforcer la cohésion du mur. L'entrée a été remontée en partie avec les pierres d'origine (pierres chanfreinées à l'angle).

De même, l'angle du pignon-façade et du gouttereau de droite a été remonté.

Enfin, un pilier bâti en moellons est venu soutenir la panne médiane du versant gauche, 2 m en arrière du couple avant.

6/ DETAILS D'AMENAGEMENT INTERIEUR

A/ AMENAGEMENTS D'ORIGINE

Quatre niches sont présentes dans les parties non rebâties des murs périphériques :

a/ dans le gouttereau de gauche :

- niche en arrière de l'entrée piétonnière, à 1,44 m du sol : larg. : 30 cm, prof. :

29 cm, haut. : 35 cm;
- niche à 4,50 m du pignon arrière, à 1,39 m du sol : larg. : 38 cm, prof. : 16 cm, haut. : 39 cm;

b/ dans le pignon avant :

- niche à droite en entrant, à 1,45 m du sol : larg. 44 cm, prof. : 30 cm, haut. : 34 cm ;

d/ dans le gouttereau de droite :

- niche à 1,30 m de l'angle avec le pignon avant, à 1,16 m du sol : larg. : 32 cm, prof. : 30 cm, haut. : 33 cm.

Deux "meurtrières" aux parois s'ébrasant vers l'intérieur se font face dans les gouttereaux en arrière du couple avant, vers 2 m de haut :

- encadrement intérieur de la "meurtrière" de droite : larg. : 37 cm, haut. : 57 cm;

- encadrement intérieur de la "meurtrière" de gauche : larg. : 45, haut. : 48 cm;

largeur des encadrements extérieurs : 12 cm.

B/ AMENAGEMENTS ULTERIEURS

Des aménagements attestent l'utilisation ultérieure de certaines parties de la grange pour abriter des animaux :

- dans le bas-côté de gauche, dans la travée arrière : soue à cochons, délimitée par une murette basse supportant un plancher pour le foin;

- dans la travée médiane : emplacement des moutons, brebis et chèvres;

- dans la travée avant : étable à vaches, délimitée par le pilier de soutènement et une mangeoire;

- dans le bas-côté de droite, dans la travée médiane : plancher au sol pour le foin ou pour le grain; à une certaine hauteur, trous de boulins correspondant à un plancher disparu.

7/ DATATION

La tradition orale qualifie ce bâtiment de "grange à dîmes", ce qui renvoie à l'Ancien Régime, c'est-à-dire au plus tard à la fin du XVIIIe siècle.

En l'absence d'éléments archivistiques et d'une chronologie bien établie des types de charpente rurale rencontrés dans le Périgord, les seuls moyens de dater la grange sont d'une part les éléments de décor marqués stylistiquement, d'autre part la comparaison avec des exemples connus et datés de charpente à "ferme" non triangulée sur couple de poteaux dans le sud-ouest de la France.

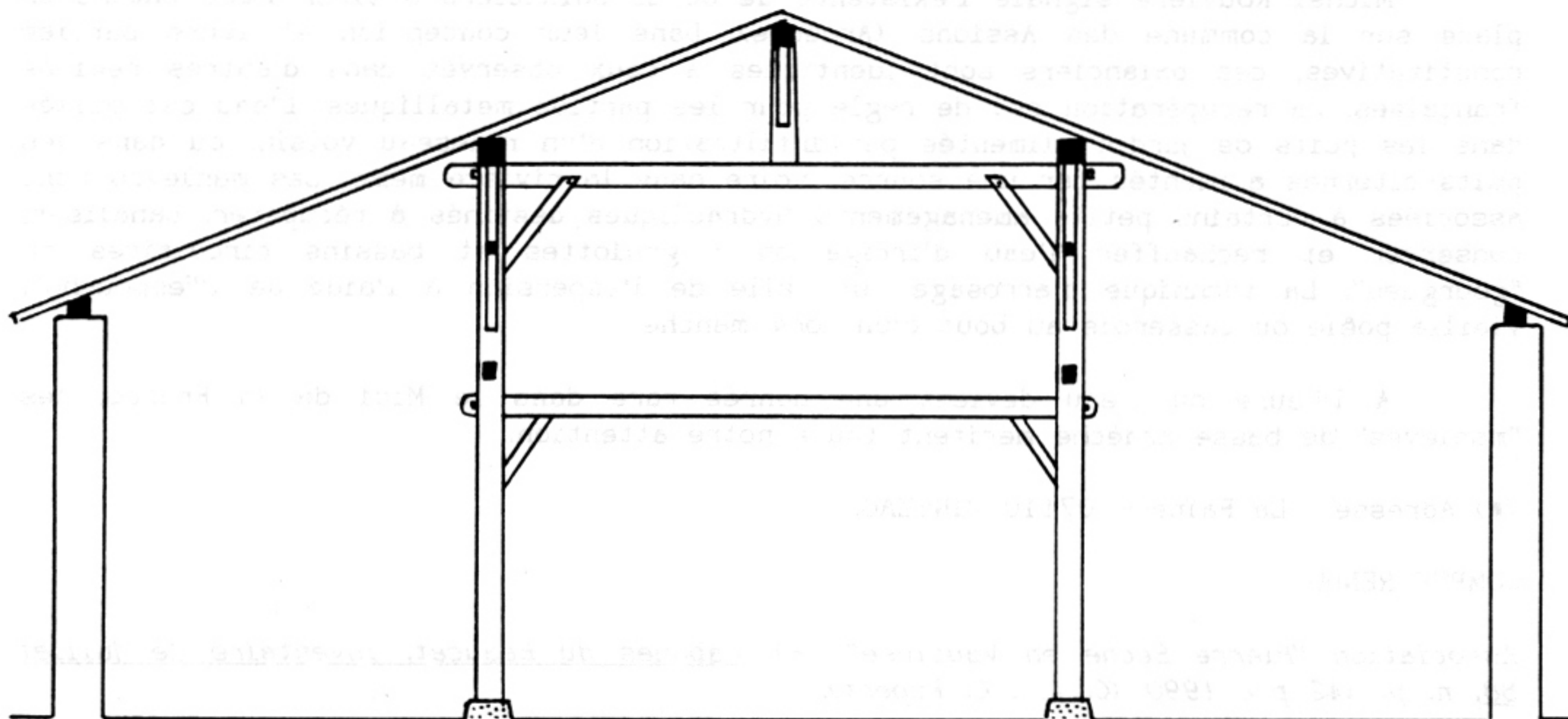
A/ ELEMENTS STYLISTIQUES

Si l'entrée charretière en pignon-façade reste d'un dépouillement fonctionnel qui sent son XIXe siècle, par contre l'entrée piétonnière du même pignon exhibe un chanfrein à son piédroit gauche et à son linteau (3), ce qui renvoie au XVIIe siècle où ce détail décoratif se pratiquait beaucoup. En partant du principe que l'entrée piétonnière est non pas un remploi mais un élément d'origine - ce qui semble être le cas car les pierres de taille du montant gauche sont également pierres d'angle de l'édifice en raison de l'emplacement de la porte à l'angle pignon/gouttereau -, la grange à dîmes de Chauzanaud pourrait bien avoir été édifée au XVIIe siècle.

B/ AUTRE EXEMPLE DE CHARPENTE A "FERME" NON TRIANGULEE SUR COUPLE DE POTEAUX

Une intéressante comparaison peut être établie avec la charpente d'une maison à nef et bas-côtés située à Ossès (Pyrénées-Atlantiques) et datée de 1635 (4). Cette charpente utilise en effet des couples de poteaux à deux entrants-tirants (assemblés à tenon traversant sur les poteaux), l'entrant supérieur portant un poinçon soutenant la faîtière. Les chevrons reposent en haut sur la faîtière, à mi-versant sur les pannes

médianes portées par les poteaux et en bas sur une panne sablière courant sur l'arase du gouttereau. Bien que le système présente de notables différences avec celui de Chauzanaud dans son exécution (5), le principe de franchissement de l'espace est le même. La date - 1635 - rend plus plausible la datation de notre grange au XVII^e siècle.



MAISON A OSSES (PYRENEES-ATLANTIQUES) DATEE DE 1635

Représentation schématique d'une élévation de charpente

(E : 1 cm = 1 m)

NOTES

(1) Cf. Christian Lassurance, *Les "maisons-halle" en Saintonge et en Angoumois à la lumière de relevés anciens et récents*, dans *L'Architecture Vernaculaire*, t. 6, 1982, pp. 34-40, en part. pp. 35-40 (La "maison-halle" de Villesoubis, commune de Juillé (Charente)).

(2) Christian Lassurance, *Une "maison-halle" à Montcaret (Dordogne)*, dans *L'Architecture Vernaculaire*, t. V, 1981, pp. 35-36; cf. recension sous la plume de Catherine Ropert, dans *L'A.V.*, t. X, 1986, p. 88.

(3) Cette entrée piétonnière semble avoir été rétrécie d'environ 40 cm, par remontage du piédroit de droite à 93 cm (au lieu de 130 cm env.) du piédroit de gauche, ainsi que l'attestent la longueur disproportionnée du linteau à droite et la continuation du chanfrein de celui-ci bien au-delà de la verticale de l'arête du nouveau montant. Celui-ci n'a gardé son chanfrein que sur quelques pierres.

(4) Pierre Bidart, Gérard Collomb, volume *Pays aquitains* du *Corpus de l'architecture rurale française*, Berger-Levrault, Paris, 1984, en part. pp. 202-205 (monographie PA 22).

(5) A Chauzanaud, au niveau des deux fermes, les chevrons sont encastrés, en haut, dans la tête renflée du poinçon; ils reposent, à mi-versant, sur le bout biseauté de l'entrait; à Ossès, les chevrons reposent, en haut sur la panne faitière, à mi-versant sur la panne sablière.

* * *